

Le support à promesse en unités de compte MMA ITINÉRAIRES JANVIER 2019 commercialisé du 2 janvier 2019 au 13 avril 2019 (sous conditions et sous réserve de disponibilité)

Nous vous informons que ce produit peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce support (ou « produit ») ?

Type

Le support en unités de compte MMA ITINÉRAIRES JANVIER 2019 est adossé à un titre de créance de droit français et il présente un **risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance**. Le capital initialement investi **n'est pas garanti à l'échéance** fixée au 10 mai 2027.

La rémunération éventuelle de ce support est liée à l'évolution du cours de l'indice Euronext® Euro 50 ESG EW Decrement 50 Points (Bloomberg : EURESG50 Index).

Les caractéristiques de ce titre de créance sont les suivantes :

Code ISIN :	FR0013376373	
Forme juridique :	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance .	
Émetteur :	SG Issuer	
Garant :	Société Générale (Moody's A1, Standard & Poor's A) ⁽¹⁾	
Valeur nominale :	100 €	
Souscription :	Du 2 janvier 2019 au 13 avril 2019 (sous conditions et sous réserve de disponibilité)	
Durée d'investissement conseillée :	8 ans maximum jusqu'à la date d'échéance, le 10 mai 2027	
Commissions de distribution :	Des commissions ont été payées par Société Générale à MMA Vie au titre de cette transaction. Elles couvrent des frais de distribution et sont d'un montant maximum annuel égal à 0,85 % TTC du montant de l'émission. Le détail de ces commissions est disponible auprès de MMA Vie sur demande.	
Sous-jacent :	Euronext® Euro 50 ESG EW Decrement 50 Points (Bloomberg : EURESG50 Index).	
Date d'émission :	2 janvier 2019	
Dates clés :	Date de constatation initiale :	
	26 avril 2019	
	Dates de constatation Intermédiaire :	Dates de remboursement anticipé automatique :
	Année 6 : 28 avril 2025	Année 6 : 12 mai 2025
	Année 7 : 27 avril 2026	Année 7 : 11 mai 2026 ⁽²⁾
	Date de constatation finale :	Date de remboursement final :
Année 8 : 26 avril 2027	Année 8 : 10 mai 2027 ⁽²⁾	
Valorisation :	Quotidienne.	
Double valorisation :	En plus de celle produite par Société Générale, une double valorisation du titre de créance sera assurée tous les 15 jours par Thomson Reuters (société indépendante financièrement de la Société Générale).	
Cotation :	Marché réglementé de la Bourse de Luxembourg	
Liquidité :	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente maximum de 1% de la valeur nominale.	
Documentation juridique :	Le programme d'émission (daté du 27/06/2018) et les Conditions Définitives d'Émission relatives au titre de créance sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu) et sur le site http://prospectus.socgen.com .	

(1) Notations de crédit au 30 octobre 2018. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

(2) Sous réserve de l'absence d'un précédent remboursement anticipé automatique.

Objectifs

Ce support est indexé sur l'indice Euronext® Euro 50 ESG EW Decrement 50 Points (Bloomberg : EURESG50 Index) calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et **en retranchant un prélèvement forfaitaire de 50 points d'indice par an**.

Le 26 avril 2019, le niveau de clôture de l'indice Euronext® Euro 50 ESG EW Decrement 50 Points (Bloomberg : EURESG50 Index) est retenu comme niveau initial.

➤ Un remboursement anticipé automatique possible chaque année, à partir de l'année 6 :

De l'année 6 à l'année 7, si le niveau de clôture de l'indice Euronext® Euro 50 ESG EW Decrement 50 Points, à l'une des dates de constatation intermédiaire (le 28 avril 2025, le 27 avril 2026), est supérieur ou égal à 75 % de son niveau initial, alors le support est automatiquement remboursé par anticipation.

Vous recevrez⁽¹⁾ à la date de remboursement anticipé automatique correspondante (le 12 mai 2025 ou le 11 mai 2026) :

- Le capital initialement investi⁽²⁾ ;
- Et un coupon brut⁽³⁾ de 5,60 % par année écoulée, soit :
 - 33,60 % si le remboursement a lieu en année 6,
 - 39,20 % si le remboursement a lieu en année 7,

Le remboursement anticipé automatique met fin au support⁽¹⁾.

➤ Ou un remboursement à l'échéance, l'année 8 :

Si le remboursement anticipé automatique du support n'a pas eu lieu et que le support se poursuit donc jusqu'à la date de remboursement final (le 10 mai 2027) :

- Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 26 avril 2027), est supérieur ou égal à 75 % de son niveau initial, alors vous recevrez⁽¹⁾, à la date de remboursement final :
 - Le capital initialement investi⁽²⁾
 - Et un gain brut de 44,80 %⁽³⁾ (soit un coupon brut⁽³⁾ de 5,60 % par année écoulée)
- Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 26 avril 2027), est strictement inférieur à 75 % de son niveau initial, mais supérieur ou égal à 50 % de son niveau initial, alors vous recevrez⁽¹⁾, à la date de remboursement final :
 - Le capital initialement investi⁽²⁾
- Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 26 avril 2027), est strictement inférieur à 50 % de son niveau initial (franchissement du seuil de perte en capital), alors vous recevrez⁽¹⁾, à la date de remboursement final :
 - Le capital initialement investi⁽²⁾ **diminué de la baisse finale de l'indice.**

Dans ce scénario, vous subissez une perte partielle ou totale en capital.

Afin de prendre en compte les conséquences de certains événements pouvant affecter le sous-jacent, la documentation juridique relative au produit prévoit des modalités d'ajustement et, dans certains cas le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une **perte en capital**. Pour plus de détails sur ces événements et leurs conséquences, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit.

Les montants de remboursement présentés sont exprimés en proportion de la valeur nominale (et pas nécessairement des sommes versées par l'investisseur) hors frais, commissions, prélèvements sociaux et fiscaux applicables au contrat d'assurance vie (ou de capitalisation) et en l'absence de faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur et du Garant.

(1) Le montant dû aux dates de remboursement prévues par le mécanisme du support net de frais d'entrée et de frais de gestion annuels est arbitré automatiquement et sans frais sur un support en unités de compte monétaire de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Le support n'existe plus mais le contrat d'assurance vie (ou de capitalisation) se poursuit.

(2) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie (ou de capitalisation), hors prélèvements sociaux et fiscaux et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur (SG Issuer) et du Garant (Société Générale). Les termes « capital initialement investi » désignent le nombre de parts initialement acquis sur la base de la valeur nominale du support, soit 100 €.

(3) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

Investisseurs de détail visés

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- disposent d'un horizon d'investissement à long terme correspondant à la période de détention recommandée ci-dessous ;
- cherchent à investir dans un produit de croissance pour diversifier leur portefeuille ;
- sont en mesure de supporter des **pertes pouvant atteindre la totalité de la valeur nominale** à l'échéance et acceptent l'éventualité d'un remboursement anticipé du produit ;
- disposent de connaissances suffisantes des marchés financiers, de leurs fonctionnements, de leurs risques, et de la classe d'actifs des sous-jacents.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le support 8 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous recevrez des paiements libellés dans la devise du produit, qui est susceptible de différer de votre devise nationale.

Dans ce cas, prenez bien conscience du risque de change. Le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ledit risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur susmentionné.

Ce support ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si MMA Vie n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si MMA Vie n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? » du Document d'Informations Clés générique). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Investissement de 10 000 €		1 an	5 ans	Echéance (8 ans)
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 837,05 €	3 162,17 €	1 589,07 €
	Rendement annuel moyen	- 51,53 %	- 20,55 %	- 20,44 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 383,46 €	7 907,68 €	3 705,10 €
	Rendement annuel moyen	- 6,15 %	- 4,58 %	- 11,61 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 210,19 €	12 983,98 €	10 000,00 €
	Rendement annuel moyen	2,10 %	5,36 %	0,00 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 807,96 €	13 386,70 €	14 480,00 €
	Rendement annuel moyen	18,03 %	6,00 %	4,71 %
Scénario en cas de décès de l'adhérent	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après	10 210,19 €	12 983,98 €	10 000,00 €

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres supports.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous percevrez.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (Reduction In Yield - RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au support lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce support ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez à 8 ans
Coûts totaux	50,00 €	373,07 €	643,07 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	0,50 %	0,60 %	0,78 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 %	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,78 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos Investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0 %	L'incidence des commissions liées aux résultats : aucune.
	Commissions d'intéressement	0 %	L'incidence des commissions d'intéressement : aucune.

Ces coûts peuvent différer des coûts réels que vous pourriez devoir supporter ou peuvent dépendre de votre choix d'exercer ou non certaines options.

Combien de temps dois-je le conserver ?

Période de détention recommandée : 8 ans jusqu'à la date d'échéance, le 10 mai 2027

La période de détention recommandée du support court jusqu'au 10 mai 2027, qui correspond à l'échéance du support. Toutefois, la durée du support n'est pas connue à l'avance, car il est susceptible d'être remboursé de manière anticipée.

Le produit a pour objectif de vous présenter le profil de remboursement décrit dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Cela s'applique uniquement si le produit est conservé jusqu'à son échéance.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit à un prix qui dépendra des paramètres de marché au moment de la revente, ce qui pourrait engendrer **une perte**.

Autres informations pertinentes

Le(s) Sponsor(s) de l'indice ne fait/ont aucune déclaration quant à l'opportunité d'une transaction sur le produit qu'il(s) s'abstient/s'abstiennent de vendre et de promouvoir.

Pour obtenir des informations exhaustives sur le support, y compris sur les risques encourus, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit :

- Programme d'émission en date du 27/06/2018,
- Conditions Définitives de l'émission relatives au titre de créance (« Final Terms »).

La documentation juridique est disponible sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu) et sur le site <http://prospectus.socgen.com>.